

Ecole publique « Les marronniers »
1, impasse des Marronniers
44170 LA GRIGONNAIS
Tel : 02 40 51 30 43
Mail : ce.0440557s@ac-nantes.fr

PV Conseil d'école n°2 (06/03/2017)

Présents : Mmes Léon, Yvon, Gache, Gicquel, Langouët, Taché, Trémorin, enseignantes. Mmes Guittard, Letellier, Viaud, Merrant, Garnier, Bretéché et Mr Rochet, Cadorel, parents élus, Mme Guillet, ATSEM. Mme Jamin, Mme Lepage et Mr Trivière, représentants de la municipalité, Mme Drouet, membre de l'amicale laïque, Mme Saint-Gal, membre du RASED

Excusés : Mme Loarer, IEN, Mr Laurent, DDEN

1 – Prévision des effectifs :

Rentrée scolaire 2017 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	15	18	27	20	24	29	25	16	174

Pour l'instant, aucune répartition n'est envisagée. Idem sur le nombre d'élèves en TPS.

2 – Dates à retenir et projets de l'année :

Projet d'école : Continuité du projet d'école et formation le 2 mai 2017 pour l'ensemble de l'équipe enseignante pour mettre en lien le projet de l'école et les compétences du socle commun avec les nouveaux programmes.

LSUN : Il s'agit du Livret Scolaire Unique et Numérique qui suit les élèves du CP à la 3ème soit du cycle 2 au cycle 4. L'idée est d'utiliser un seul outil quel que soit l'établissement ou l'enseignant pour faciliter le suivi des élèves. Il regroupera des bilans périodiques pour chaque année en trimestre ou en semestre ainsi que des bilans de fin de cycle et les différents parcours éducatifs des élèves notamment en pratiques culturelles et enseignement civique et moral. Dans sa version finale, il sera accessible en ligne pour les familles à l'aide d'un code. La version définitive est programmée en avril 2017. Nous organisons actuellement des conseils de cycle 2 et cycle 3 pour élaborer cet outil au sein de l'école et nous avons demandé au conseiller pédagogique concerné des éclaircissements sur son fonctionnement et sa mise en œuvre. Nous vous tiendrons au courant.

Projets des classes :

Toutes les classes continuent à effectuer des exercices incendie comme chaque année, nous en sommes au troisième.

Les élèves vont aussi faire des exercices rattachés au PPMS (Plan Prévention et Mise en Sécurité). Ce PPMS a été rédigé et communiqué à l'ensemble de l'équipe pédagogique. M Trivière s'est occupé de l'achat du matériel nécessaire (malle complète pour chaque zone de confinement). Il faudrait compléter certaines malles car il y a quelques manques. Un courrier à l'attention des familles sera distribué afin d'expliquer le déroulement d'un PPMS et une explication en classe sera donnée. Il s'agit pour l'instant d'un exercice de confinement et pas d'un exercice attentat -intrusion. Sa rédaction est encore en cours. Un exercice sera réalisé en fin de période 4 ou en début de la période 5.

De même, toutes les classes vont effectuer des semis à destination du jardin d'Anna avec les jardiniers-experts de La Grignonnais, Mr Bodineau et son équipe.

Les classes de cycle 2 iront au Hang'art voir l'expo 21 le mardi 25 avril. Le transport est financé par la communauté de communes.

Liaison école-collège :

Catherine, Maud et Tiphaine ont assisté au deuxième conseil de cycle 3 qui a eu lieu au collège Jean Mermoz à Nozay le jeudi 26 janvier. Etaient présents tous les professeurs des écoles de cycle 3 (CM1/CM2) des communes du secteur du collège ainsi qu'un conseiller pédagogique, la principale adjointe et des professeurs de français et de mathématiques ayant des classes de 6^{ème}.

Nous avons échangé sur nos méthodes de travail, sur les attentes des professeurs de collège et sur les difficultés des élèves.

Plus précisément, nous avons parlé des soucis de compréhension de consignes, de l'apprentissage des leçons, de l'autonomie, de l'organisation des devoirs. En français, nous avons parlé des exigences que l'on pouvait attendre d'un élève de 6^{ème} (plus particulièrement en rédaction). Nous avons détaillé les aménagements faits pour les élèves

à besoins particuliers, comme les élèves dyslexiques par exemple.

Il a été également question des différentes prises en charge au collège et à l'école primaire des élèves présentant des difficultés d'apprentissage et de comportement.

Enfin, nous avons abordé l'organisation de la journée de rentrée pour les 6^{èmes} (journée où seuls les élèves de 6^{èmes} sont présents dans le collège) et de celle de la journée d'intégration (actuellement, nous ne connaissons pas la date exacte, elle aura lieu soit pendant la dernière semaine d'avril, soit pendant la première semaine de mai).

Dans le cadre de la liaison école/collège qui existe depuis des années, les élèves de CM1/CM2 de notre école participent depuis octobre 2016 à des défis d'écriture avec une classe de sixième.

Projet « Musique et danse » : Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé au projet Musique et Danse en Loire-Atlantique (MDLA) du 17 octobre au 2 février. Dans le cadre de ce projet, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont assisté à un concert "A cordes et accordéon" à Nort-sur-Erdre le 19 janvier.

Pour la semaine de la lutte contre les discriminations, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont allés voir le 6 mars le film "Le jour des corneilles" à La Chevallerais. Le 8 mars, des animateurs de la FAL interviendront dans les deux classes pour mener un débat avec les élèves autour des discriminations et du film.

Projet « Organisons la cour. » les CE2 travaillent avec la gendarmerie sur le passage du permis piéton, pendant ce temps, les CE1/CM1 travaillent sur l'organisation de la cour (jeux, aménagements, planning). Ils ont préparé un vote pour que les autres élèves (des GS aux CM2) et les enseignantes votent pour leur aménagement préféré. Résultat des votes le 17 mars, les élèves vont rédiger un compte-rendu et une lettre à la mairie à l'issue des votes.

Sortie à Nantes :

Cycle 2 : (GS/CP et CP/CE1) Sortie le 31 mars : le matin, visite du jardin des plantes en lien avec le projet Ponti mis en place avec la bibliothèque de La Grigonnais. Les élèves feront un rallye pour retrouver les sculptures végétales ou les objets issus des albums de Claude Ponti disséminés dans le jardin.

L'après-midi, promenade dans les rues de la ville : tramway, cathédrale, château ... pour observer la ville dans le cadre du projet de l'année : la ville et la campagne.

Cycle 3 : (CE1/CE2 et CE2/CM1) Sortie le 31 mars : visite de Nantes par quartiers : rallye photos et questionnaires, travail sur les monuments (château, cathédrale, tour Lu...).

Cycle 3 : Le 12 mai, les CM1/CM2 feront leur sortie scolaire à Nantes. Ils visiteront au château des Ducs de Bretagne, la partie consacrée à la traite négrière, ils se rendront également au mémorial de l'esclavage et découvriront les maisons de l'île Feydeau.

Cinéma : Les élèves des classes de maternelle TPS/PS/MS et de MS/GS vont aller voir des courts métrages qui parlent de la vie à la campagne et de la nature.

Sortie pour les MS/GS : visite de plusieurs exploitations agricoles dans le cadre de la semaine du développement durable.

Sortie pour les TPS/PS/MS : le 24 mai, sortie autour de l'étang de La Grigonnais avec l'association La Cicadelle (pêche, observation de la vie de l'étang...).

Carnaval : Projet en réflexion au niveau de l'équipe pour savoir si seulement les classes d'Anne, Emmanuelle, Nathalie ou toute l'école y participent. Dans tous les cas, les élèves et leurs familles seront prévenues, ce serait le vendredi 7 avril.

3 – APC :

Les élèves de la GS au CM2 bénéficient d'APC. L'équipe enseignante intervient auprès des élèves ayant des difficultés ponctuelles en mathématiques comme en français et cela de manière ludique ou sur d'autres thématiques en lien avec le projet d'école. Les élèves pris en APC varient d'une période à l'autre.

La dernière période sera divisée en deux car elle s'étale sur onze semaines et permettra de prendre deux groupes d'enfants différents.

4 – Ponctualité, assiduité et règlement intérieur :

Depuis le début de l'année, mais de manière accentuée en novembre/décembre, de nombreux retards ont été observés dans les classes de maternelle comme d'élémentaire. Comme cela a été expliqué à plusieurs reprises (mots, réunions de rentrée et RDV), l'ensemble des classes est pénalisé puisque du personnel est mobilisé au portail et cela entraîne également du retard pour l'appel de la cantine. En conséquence, les élèves n'ont pas le temps d'enseignement qui devrait leur être alloué certains jours à cause de retards récurrents. Après avoir échangé avec notre hiérarchie sur les difficultés que l'on rencontrait, nous avons mis en place de nouvelles dispositions : fermeture du portail à 8h50, avertissement oral puis écrit de la part de la directrice sous couvert des enseignantes qui la sollicitent. Nous constatons une amélioration de la situation même si des familles continuent ponctuellement à ne pas respecter les horaires. Malheureusement, en cas de retards récurrents, des équipes éducatives "assiduité" pourront être convoquées afin d'enrayer ce problème.

Il en est de même des absences sur temps scolaire pour convenance personnelle, une demande écrite (formulaire officiel et lettre motivant la demande) doit être faite à Mme Loarer, IEN de la circonscription par l'intermédiaire de la directrice. Cette demande doit être faite en amont de l'absence, pour les absences prévues, mais elle sera aussi demandée à posteriori si la famille n'a pas eu l'occasion de l'anticiper.

Un avenant au règlement intérieur expliquant ces nouvelles dispositions sera distribué aux familles.

5 - Budgets :

- OCCE : L'argent de l'OCCE permet de financer différents achats : petit matériel, cinéma des élèves de TPS/PS/MS et GS, mais aussi achat d'albums, de petits jeux et autres projets.

- Municipalité : La municipalité investit à hauteur de 50 euros par élève (budget fonctionnement) pour les fournitures scolaires, achats de manuels, séries de livres, matériel pédagogique, petits jeux, matériel d'arts visuels. Et pour cette année aussi l'achat d'un livret scolaire pour les PS et MS de l'école en lien avec les programmes de 2015. Chaque classe réserve une partie de ses 50 euros pour financer le papier et les besoins administratifs au niveau de la direction.

Nous souhaitons de nouveau signaler qu'Internet ne fonctionne pas dans toutes les classes surtout au niveau des classes de CP/CE1 à CM1/CM2. Prosély va supprimer ce filtrage et l'animateur TUIC (Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication) de la circonscription installera alors le proxy école sur les 7 postes.

Au niveau du parc informatique : devis pour quatre ordi portables et quatre vidéoprojecteurs à installer sur 2 ans.

Nous remercions la mairie pour l'achat des chaises en cycle 3 mais il sera nécessaire de budgétiser l'achat d'autres chaises pour la rentrée prochaine ainsi que l'achat de mobilier (meuble bibliothèque en cycle 3).

Serait-il possible de connaître le planning des jours de ménage pendant les vacances afin de ne pas déranger le personnel de ménage ?

Nous remercions aussi les employés municipaux pour les travaux effectués même s'il en reste à réaliser (liste sur le cahier de travaux de l'école). Il devient urgent de trouver un système pour que tout le monde puisse accrocher les productions des élèves au mur (dans tous les bâtiments). Nicolas Malo est au courant, mais où est-ce que cela en est ?

- Amicale : L'amicale Laïque va financer les transports à Nantes des 5 classes à hauteur de 1050 euros. Elle va également financer l'intervention d'un animateur de la FAL (le 8 mars) dans le cadre de la semaine de lutte contre les discriminations qui s'adresse aux classes de cycle 3. Elle a pris en charge le coût du transport jusqu'à La Chevallerai où aura lieu (le 6 mars) la projection du film : « Le jour des corneilles » qui servira de base au débat mené par l'animateur. Elle financera aussi l'intervention de "La Cicadelle" auprès des enfants de la classe d'Anne : TPS/PS et MS qui se fera en mai. La fête de l'école aura lieu le dimanche 25 juin 2017.

6– Questions diverses :

Question : Pourquoi la photo de classe est-elle si tard dans l'année scolaire ?

Réponse : Nous attendons la présence de tous les élèves. Les TPS ne rentrant qu'en janvier, il n'est pas possible de le faire plus tôt dans l'année. Les parents trouvent dommage de ne pas les avoir plus tôt car ils ne visualisent pas les camarades de classe de leurs enfants. De même, ils ne peuvent pas offrir les photos à Noël à leur famille.

Les parents trouvent la photo plus réussie que celle de l'année dernière.

Question : Des écritures ont été faites dans les WC, un message explicite a été passé par la directrice aux élèves mais il aurait été souhaitable qu'une information soit faite aux familles.

Réponse : Lorsqu'un manquement au règlement est constaté par l'équipe enseignante, nous essayons de le régler en interne avec les usagers de l'école, soit les élèves. L'équipe enseignante ne souhaite pas mettre à l'écart les parents car ils sont partenaires de l'école mais il n'est pas judicieux et constructif pour les élèves, futurs citoyens, de systématiquement prévenir les parents. Bien sûr, nous n'hésiterons pas à prévenir les familles, si cela est

nécessaire dans certaines situations.

Les parents précisent qu'ils auraient aimé être au courant du fait que certains élèves ont dégradé une école neuve, afin qu'ils prennent conscience des actes de leurs enfants.

Question : La sonnette à l'entrée de l'école est reliée à la classe de Florence. Elle est obligée d'interrompre sa classe pour répondre aux personnes qui sonnent. Il serait souhaitable de trouver une autre solution.

Réponse : La mairie va se renseigner pour savoir s'il est possible d'avoir une sonnette « portative » pour que Véronique l'ait toujours avec elle.

Question sur la gestion des enfants pendant le temps du midi (hors cantine) :

Qui surveille en plus de Céline ?

Réponse : Il y a Muriel et Laura, après le repas du midi.

Question : Comment sont gérés les comportements difficiles de certains enfants pendant le temps du midi ?

Réponse : Depuis l'an dernier, il y a des fiches de comportement qui sont données lorsque les élèves ne respectent pas les règles. La plupart des élèves ne donnait pas les fiches à leurs parents. Désormais, elles seront données par le personnel communal directement aux enseignantes.

Question : Pourquoi les salles du périscolaire sont-elles ouvertes sans surveillance d'adultes sur le temps du midi ?

Réponse : Après le repas, des CM2 allaient dans les salles de périscolaire, sans la présence d'adultes. Les adultes passaient pour surveiller régulièrement. Il y a eu un incident, depuis, le problème a été évoqué avec le personnel périscolaire et la municipalité.

Question : Au niveau du réaménagement du parking, comment s'effectuera la liaison jusqu'au lotissement (lampadaire, chemin...) concernant les personnes qui se déplacent à pied (éventuellement avec des enfants en bas âge et des poussettes).

Réponse : Il y aura une liaison qui va prolonger celle qui existe déjà et qui ira jusqu'à l'entrée du lotissement (chemin entre les maisons).

Mmes Trémorin et Viaud, Secrétaires

Mme Rialland-Léon, Présidente